

FEDERATION FRANCAISE DES CLUBS ALPINS ET DE MONTAGNE

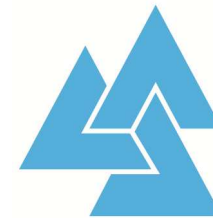
137^{ème} Assemblée générale
Caen - 22 janvier 2011



HISTOIRE ET ETHIQUE

- Club alpin français, créé en **1874**,
- Devenu **Fédération française des clubs alpins et de montagne (FFCAM)** en 2004
- **5 000 bénévoles**
- **82 000 adhérents**
- **287 clubs**

- La FFCAM agit dans 3 grands domaines :
 - les activités sportives de montagne,
 - les refuges-chalets-centres de montagne,
 - la protection de l'environnement.



RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

- Relations institutionnelles
- Reconstruction du refuge du Goûter - Actions de promotion des refuges
- Protection du milieu
- Formation de dirigeants
- Relations avec les instances sportives (syndicats professionnels , collectivités territoriales, instances nationales et internationales)

=> La réalité associative de notre fédération est en forte mutation et les projets de développement se multiplient.



Convention avec la Protection
Judiciaire de la Jeunesse

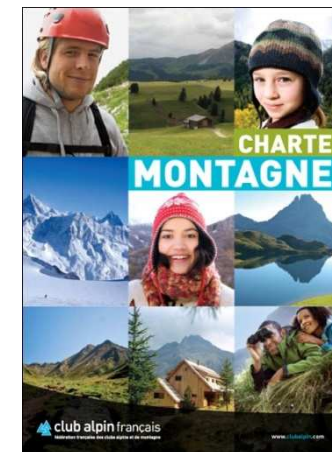
ACTIVITES SPORTIVES ET DEVELOPPEMENT

- La FFCAM : une fédération multisports qui propose
 - des activités
 - dans un environnement exceptionnel
 - dans une ambiance conviviale
 - encadrés par des personnes compétentes, bénévoles ou professionnelles.
 - Formation des cadres mais aussi des pratiquants
 - Ecoles d'escalade, de ski et d'aventure pour les jeunes
 - Filières vers le haut niveau en escalade ski alpinisme et alpinisme
 - Actions envers les publics handicapés et en réinsertion sociale
 - Grand Parcours®
- => Plan de développement de nos activités



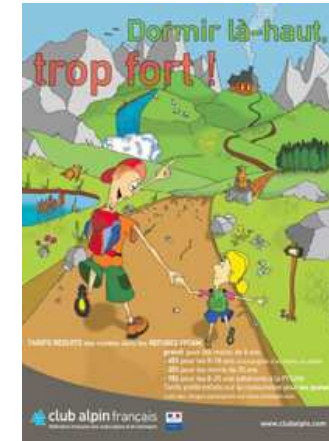
PROTECTION DE LA MONTAGNE

- préserver et de respecter le milieu naturel
- Recours contre l'UTN de Montgenèvre (05)
- soutien au statut de Parc National pour les Calanques
- protection du Massif du Mont-Blanc
- sensibilisation de nos adhérents à des pratiques sportives respectueuses du milieu
- « Que la Montagne est belle »
- Guide de l'« éco-événement »
- représentation dans les CA des Parcs Nationaux, Comités de Massif
- Charte Montagne



PATRIMOINE BATI

- 130 hébergements, refuges, chalets et centres de montagne
 - base de découverte de la nature et de toutes les activités sportives de montagne
 - dans le respect de la protection de la nature, le développement durable, Prise en compte des cibles HQE dans les opérations de réhabilitation
 - Avec une politiques de territoires, mise en réseau des refuges et réservation des nuitées par internet
 - Pour l' accueil de nouveaux publics accueil des jeunes, en famille et les scolaires : tarifs réduits pour les nuitées
- Co financeurs à nos côtés : Etat, Europe, régions, départements, ADEME et agences de l'eau, l'ANCV et des Parcs nationaux.
- plan de réhabilitation => 2020.
 - refuge du Goûter,
 - Albert 1er, du Col de la Vanoise
 - l'Aigle
 - la Brèche de Roland
- Un formidable réseau de bénévoles, élus, salariés, Clubs gestionnaires et les gardiens.
- QUELQUES CHIFFRES
 - 37 000 m² de surface
 - 6680 lits
 - 280 000 nuitées par an
 - 1 350 m² de panneaux solaires, soit 70 000 KWh / an



AUTRES ACTIVITES

LE COMITE SCIENTIFIQUE

- colloque annuel : « *Innovations scientifiques et évolutions des pratiques de la montagne* »
- conférence à la Société de Géographie : cinquantième de l'expédition féminine au Cho Oyo en 1959
- plaquettes de vulgarisation sur la géologie autour de refuges.

LA REVUE LA MONTAGNE ET ALPINISME

- 4 numéros, 4 dossiers spéciaux
 - l'alpinisme de haut niveau,
 - l'enfant et la montagne,
 - les paysages de montagne,
 - la montagne pour tous
- Portraits : paroles engagées d'acteurs de tous horizons (Jean-Louis Etienne, François-René Duchâble, Jean-Jacques Beineix, Jeannie Longo, Yves Paccalet...)



FAITS FINANCIERS

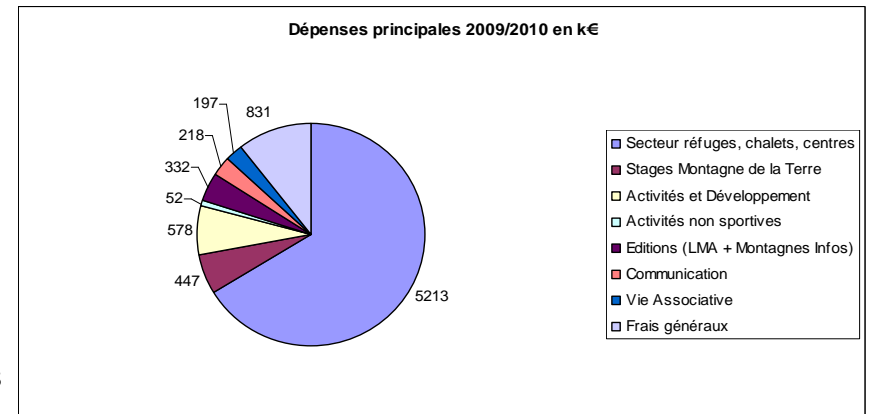
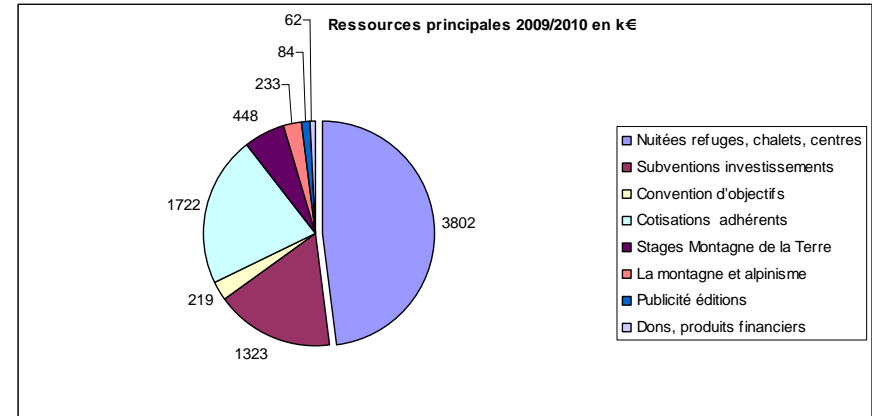
- **Structure bilan équilibrée**
 - Immobilisations nettes **24,5 M€**
 - Capitaux permanents
 - Fonds Propres 13,4 M€
 - Autres Fonds Associatifs 11,5 M€
 - Provisions 2,0 M€
 - Emprunts à 1 an 4,4 M€

————— —————
31,3 M€

- **Capacité d'Autofinancement annuelle 1,4 M€**

- **Investissements Importants**
130 refuges, chalets, centres de montagne, 265.000 nuitées par an
Réhabilitation en 10 ans de 25 bâtiments pour **35 M€** dont 20 M€ de fonds propres

- **ENCORE QUELQUES CHIFFRES...**
 - **287** clubs répartis dans toutes les régions,
 - Plus de **82 000** licenciés,
 - **5 000** bénévoles,
 - **177** écoles pour les moins de 18 ans,
 - **22** salariés et **5** cadres techniques,



CONVENTION avec ALLIBERT-TREKKING

- favoriser la pratique de la montagne responsable et respectueuse de l'environnement
 - coopération à long terme
 - Avantages pour les clubs et adhérents FFCAM :
 - apport d'expertise et prix préférentiels pour les clubs souhaitant organiser des voyages
 - conférences animées par les guides ou accompagnateurs d'Allibert
 - voyages spécifiques réservés aux licenciés de la FFCAM
 - réduction de 3% sur l'ensemble des circuits Allibert
- => signature ce jour lors du Congrès de Caen
en Présence de M. Tripard



CONVENTION avec le SNAM

Syndicat national des Accompagnateurs en montagne

Elaborer des synergies pour :

- développer la connaissance et le respect de la nature...
- contribuer à la sauvegarde et au développement durable des territoires montagnards
- organiser en commun des manifestations, sportives ou culturelles, comme la JNR
- promouvoir les actions en faveur des jeunes
- défendre les intérêts des pratiquants de la montagne
- former les cadres fédéraux

=> signature ce jour lors du Congrès de Caen
en Présence de M. Ragné

